



Politique culturelle et du patrimoine

Mars 2012

Table des matières

Portrait culturel	3
Introduction	3
Le territoire de la MRC Jardins-de-Napierville	4
Le profil de la population	6
La connaissance des pratiques culturelles	9
Le patrimoine	19
L'offre événementielle	28
La culture et l'école	30
L'information et la concertation	32
Conclusion	34
Mise en contexte	38
Les atouts	38
Les besoins identifiés et les grands enjeux	39
La vision régionale en matière de développement culturel	40
Le cadre de la politique	41
Les orientations	42
Orientation : L'information, la consultation et la concertation	42
Orientation : Les lieux de pratique et de diffusion	42
Orientation : Le soutien	43
Orientation : La promotion et la mise en valeur	43
La mise en œuvre de la politique	44
Le rôle des intervenants	44
Annexes	45
▪ Lexique	45
▪ Comité de travail	45
▪ Comité de suivi	45
▪ Plan d'action	45
Lexique	46
Comité de travail	47
Comité de suivi	48
Plan d'action	49

Portrait culturel

Introduction

En octobre 2008, le conseil de la municipalité régionale de comté (MRC) des Jardins-de-Napierville établissait un partenariat avec la conférence régionale des élus (CRÉ) Vallée-du-Haut-Saint-Laurent dans l'objectif de réaliser une politique de la culture et du patrimoine pour son territoire.

En effet, c'est dans une perspective d'améliorer la qualité de vie de l'ensemble de la population de son territoire que la MRC entend se doter, au début de l'année 2011, d'une politique culturelle et du patrimoine. Celle-ci devra s'arrimer à la politique culturelle du Québec.

Aussi, pour assurer la qualité de la politique culturelle et du patrimoine, la MRC formait, en février 2010, un comité réunissant des représentants municipaux (préfet, maires, directrice générale et agent rural), un représentant du CLD des Jardins-de-Napierville ainsi que quatre citoyens provenant de différentes municipalités du territoire et étant associées à divers organismes culturels et sociaux.

La démarche devait permettre à la MRC des Jardins-de-Napierville de se doter :

- d'un portrait culturel régional incluant un diagnostic;
- d'une politique culturelle positionnant la culture et le patrimoine et énonçant les orientations générales que la MRC devrait privilégier;
- d'un plan d'action énonçant les activités à mettre en œuvre afin de faire évoluer et d'atteindre les objectifs énoncés dans la politique culturelle, au cours des trois années suivant son adoption.

La démarche devait aussi se réaliser dans un contexte de concertation favorisant la mobilisation du milieu et l'engagement des intervenants.

Le présent document constitue la première phase de la démarche d'élaboration de la politique culturelle et du patrimoine et a pour objectif de dresser un portrait de l'intervention dans les domaines de la culture et du patrimoine sur le territoire de la MRC.

Le territoire de la MRC Jardins-de-Napierville

La MRC Jardins-de-Napierville couvre un vaste territoire de 797,7 km carrés, dont la vocation est majoritairement agricole (97 % du territoire)¹. Par conséquent, le territoire, à caractère essentiellement rural, est relativement peu peuplé (un peu plus de 25 000 habitants en 2009). On y trouve une densité moyenne de population de 31,7 habitants / km²².

Le territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville est bordé, au nord, par la MRC de Roussillon, à l'est, par la MRC du Haut-Richelieu, au sud, par la frontière canado-américaine et à l'ouest par les MRC du Haut-Saint-Laurent et de Beauharnois-Salaberry. La MRC comprend onze municipalités. Une concentration de population et de services existe à Saint-Rémi, principal centre économique de la MRC.



Source : CLD et MRC Jardins-de-Napierville (site Internet officiel)

¹ CLD des Jardins-de-Napierville. *MRC Jardins-de-Napierville, Portrait général* [en ligne], <<http://www.cld-jardinsdenapierville.com/>> (consulté le 7 septembre 2010).

² Institut de la statistique du Québec. *Profil des régions et des MRC, 16 - La Montérégie, ses municipalités régionales de comté (MRC) et territoire équivalent (TE) et ses territoires de conférence régionale des élus (CRÉ)* [en ligne], <http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_16/region_16_00.htm> (consulté le 17 mai 2010).

Municipalités	Population estimée 2009³	Superficie (km²)⁴
Canton de Hemmingford	1780	157,05
Village de Hemmingford	763	0,92
Napierville	3677	4,48
Saint-Cyprien-de-Napierville	1712	97,83
Saint-Bernard-de-Lacolle	1511	113,10
Saint-Édouard	1285	52,43
Saint-Jacques-le-Mineur	1636	67,36
Saint-Michel	2829	59,84
Saint-Rémi	6689	78,62
Sainte-Clotilde	1629	78,07
Saint-Patrice-de-Sherrington	1928	92,44
MRC ses Jardins-de-Napierville	25 439	802,20

Le territoire de la MRC est caractérisé entre autre par la présence du plus important poste frontalier routier entre le Québec et les États-Unis, situé à Saint-Bernard-de-Lacolle. Des routes majeures, dont l'autoroute 15, traversent le territoire, amenant un flot de circulation important mais constituant aussi des barrières physiques.

³ CLD et MRC Les Jardins-de-Napierville. *MRC Les Jardins-de-Napierville, Portrait général* [en ligne], <http://www.cld-jardinsdenapierville.com/cld_mrc_organisation-territoriale.htm> (consulté le 17 mai 2010).

⁴ Institut de la statistique du Québec. *Code géographique du Québec, Municipalités*, région administrative 16 – Montérégie, MRC 68 - Les Jardins-de-Napierville [en ligne], <<http://diffpls.stat.gouv.qc.ca/pls/hcp/HCP>> (consulté le 8 juillet 2010).

Le profil de la population

Il serait aisé d'établir une corrélation entre le profil d'une population et ses habitudes de consommation culturelle. En effet, plusieurs ouvrages soutiennent que plus les personnes sont scolarisées et fortunées, plus elles sont enclines à s'investir au plan culturel. Seulement, ces études font surtout référence à l'achat de biens (livres, abonnements, billets de spectacles, fréquentation de musées). Par contre, en tenant compte de certaines particularités, on peut présumer des préoccupations d'une population.

Pour saisir le cadre de vie des citoyens de la MRC des Jardins-de-Napierville, les données suivantes semblent particulièrement intéressantes⁵ :

- la MRC des Jardins-de-Napierville se situe au 3^e rang, au plan des populations des MRC en Montérégie;
- de 2001 à 2006, la population de la MRC a connu une croissance de 5,7 %;
- la répartition de la population selon l'âge ressemble à celles de la CRÉ, de la Montérégie et du Québec;
- l'évolution de 2001 à 2006 démontre que le phénomène de vieillissement de la population s'exprime progressivement;
- l'âge médian est moins élevé dans la MRC que dans l'ensemble de la population de la CRÉ, de la Montérégie et du Québec;
- on retrouve dans la MRC plus de familles comptant un couple en union libre et moins de familles monoparentales que dans la CRÉ, la Montérégie et au Québec :
 - 33 % des ménages sont formés d'un couple avec enfants;
 - 33 % des ménages sont formés d'un couple sans enfants;
- la population est en majorité francophone (89,3 %);
- plus de 95 % de la population est née au Canada et 71 % des immigrants sont arrivés avant 1991;

⁵ Loisir et Sport Montérégie. *Démarche d'élaboration du plan régional d'orientation et d'action du loisir et du sport, Portrait-synthèse de la MRC des Jardins-de-Napierville*, Novembre 2008.

- le profil de scolarité de la MRC (37 % des résidents ne détiennent aucun certificat, grade ou diplôme et 6,4 % possèdent un certificat, grade ou diplôme universitaire) est plus faible que dans la CRÉ, la Montérégie et au Québec, notamment en ce qui a trait aux études universitaires;
- les propriétaires occupants représentent plus de 77 % des logements occupés;
- les taux d'activité et d'emploi sont plus élevés que dans la CRÉ, la Montérégie et au Québec et le taux de chômage est moins important;
- le taux de faible revenu atteint 5,4 %, ce qui est inférieur à la population de la CRÉ, de la Montérégie et du Québec;
- les revenus médians des individus, des familles et des ménages sont inférieurs à ceux observés à l'échelle de la CRÉ, de la Montérégie et de l'ensemble du Québec;
- la valeur moyenne des logements est moins élevée que dans la CRÉ, la Montérégie et l'ensemble du Québec;
- les indices de défavorisation des écoles démontrent que la situation économique des enfants est relativement bonne, même si la situation des parents est jugée peu favorisée.

Les intervenants rencontrés sont unanimes à conclure que le vaste territoire de la MRC rend le sentiment d'appartenance régionale difficile.

Perceptions à l'égard de la culture

Lors d'une rencontre tenue avec des intervenants culturels de la région, les souhaits suivants ont conclu les échanges sur la situation actuelle de la vie culturelle dans la MRC :

- Tenir des rencontres d'échange entre les intervenants et les artistes;
- Une meilleure accessibilité à des outils de communication;
- Porter une attention particulière à l'histoire et au patrimoine;
- La présence de lieux de diffusion/rencontre pour les artistes et artisans;
- Un meilleur leadership en matière de développement culturel;
- Une population conscientisée de l'importance de la culture;
- La disponibilité d'espaces virtuels comme vitrine de diffusion et d'information sur les activités culturelles et la présentation d'œuvres;
- L'accès à du financement récurrent pour les artistes et les projets;
- Un meilleur soutien aux bénévoles;
- La possibilité de s'impliquer dans l'élaboration de la politique culturelle.

La connaissance des pratiques culturelles

Les pratiques culturelles⁶ dans la MRC des Jardins-de-Napierville s'exercent principalement dans un créneau de loisir culturel et ou de pratique amateur (surtout dans les métiers d'art, mais il y aurait beaucoup d'artistes vivant de leur art qui n'ont pas de statut de reconnaissance officielle du gouvernement). L'offre de cours est essentiellement prise en charge par des organismes de loisir souvent associés soit à la municipalité ou aux paroisses. Quelques artistes et entreprises à caractère artistique (boutiques de matériel d'art) offrent des cours. Ce sont, le plus souvent des cours du niveau de l'initiation.

On retrouve des chorales dans plusieurs municipalités, notamment : Hemmingford, Saint-Bernard-de-Lacolle, Saint-Rémi, Sainte-Clotilde (voir liste en annexe).

Par leur densité de population, leurs activités économiques et la présence d'infrastructures significatives, trois pôles se dessinent sur le territoire, créant une certaine force d'attraction. Il s'agit des municipalités de :

- Hemmingford
- Napierville
- Saint-Rémi

Napierville est située au sud de l'autoroute 15, à une vingtaine de kilomètres de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Cette caractéristique géographique influence la pratique culturelle des citoyens de ce pôle, Saint-Jean-sur-Richelieu présentant une offre culturelle variée disponible dans des lieux de pratique, de création et de diffusion appréciés. La pratique d'activités culturelles, principalement au plan de l'appréciation (spectacles, concerts, expositions, etc.) se fait par conséquent dans une large proportion à l'extérieur du territoire de ce pôle.

⁶ Activités liées à l'initiation, à la formation, à la création, à la production, à la diffusion et à l'appréciation dans les secteurs des lettres, des arts de la scène, des arts visuels et des métiers d'art.

Saint-Rémi est la ville la plus peuplée de la MRC et elle se situe à la limite nord de la région. À proximité de grands centres urbains de la Rive-Sud, l'accès à une offre de diffusion est plus facile pour les résidents de ce secteur. La ville de Châteauguay étant située à une quinzaine de kilomètres, plusieurs citoyens pourraient y trouver une offre de cours et de spectacles à leur mesure. Par ailleurs, on retrouve à Saint-Rémi la seule bibliothèque autonome avec du personnel spécialisé rémunéré.

Situé à proximité des États-Unis, le pôle constitué autour d'Hemmingford présente une dynamique unique dans la région. La présence d'une communauté anglophone et d'une communauté francophone amène une grande variété d'activités. Les secteurs de l'histoire et du patrimoine sont particulièrement actifs. La population anglophone d'Hemmingford bénéficie également d'assises communautaires en place depuis de nombreuses années. Force est toutefois de constater qu'à plusieurs égards, les deux communautés se côtoient sans nécessairement réunir leurs ressources.

Les orientations qui se dessinent au Parc régional St-Bernard devraient permettre l'émergence d'une nouvelle vitrine pour la culture. Ce lieu pourrait donc éventuellement devenir un autre pôle d'attraction culturel.

Par ailleurs, la présence de l'autoroute 15, séparant le territoire de la MRC en deux zones, aurait un effet de frontière. Les citoyens auraient peu l'habitude de traverser l'autoroute pour participer à des activités culturelles.

Les acteurs culturels

Aucun recensement des artistes et des artisans de la région de la MRC n'est actuellement disponible. Les données colligées jusqu'à maintenant permettent de croire qu'au moins cent cinquante artistes et artisans vivent dans la région et s'y produisent. On croit qu'il s'agit essentiellement d'artistes amateurs (selon le système de reconnaissance gouvernementale) puisqu'environ une vingtaine d'artistes professionnels de la MRC figurent dans les registres du Conseil Montérégien de la culture et des communications. Le plus récent recensement répartissant les artistes selon leur secteur disciplinaire fait état du portrait suivant :

- Métiers d'arts : 2
- Arts visuels : 7
- Arts de la scène: 3
- Littérature : 3
- Histoire et patrimoine : 1
- Audiovisuel et communication : 1

On croit que certains artistes de renom sont installés dans la MRC mais ils semblent rechercher davantage l'anonymat et la MRC ne constituerait pas leur réseau de production ou de diffusion. Par ailleurs, un nombre significatif d'artistes vivant de leur art et reconnus par le public sans nécessairement être inscrits au Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), vivent dans la région. Certains auraient développé une expertise de longue date, notamment en métiers d'art.

On dénombre peu de travailleurs de la culture dans la région. Embauchés via des programmes de subvention ou combinant le développement culturel à d'autres mandats, règle générale, c'est exclusivement dans le secteur des bibliothèques qu'on retrouve des travailleurs culturels permanents.

Le bénévolat est largement pratiqué dans tous les secteurs culturels. De façon générale, ce sont des organismes à but non lucratif, des groupes de citoyens ou encore des citoyens s'impliquant sur une base personnelle autour desquels s'organise la vie culturelle dans la MRC.

On compte trois organismes à vocation régionale sur le territoire (Société d'histoire des Onze, Racont'Art et Association pour le développement de la culture dans des Jardins de Napierville). Plusieurs personnes et groupes déploient néanmoins une offre de services dans plus d'une municipalité. Des recherches ont permis de recenser au moins : six chorales; deux écoles de danses; trois écoles de musique; deux sociétés d'histoire; un organisme dans le secteur du théâtre; un organisme dans le secteur de la danse et trois organismes dans le secteur des métiers d'art.

C'est à Hemmingford qu'on retrouve le plus grand nombre d'organismes et de comités impliqués au plan culturel.

Les intervenants culturels de la région exposent les observations suivantes :

- Une grande diversité d'artistes habitent le territoire mais sont peu connus :
 - Certains artistes hésitent à s'afficher préférant l'anonymat ou diffuser leur art dans leur réseau;
 - Il serait difficile pour les artistes de se faire connaître, peu d'occasions et de vitrines s'offrant à eux;
 - Un fort sentiment d'appartenance de la population à leur municipalité rend l'intégration de nouveaux résidents (artistes aussi par le fait même) relativement difficile;
- Les artistes et les artisans du territoire se connaissent peu;
- Un nouveau souffle semble amener un dynamisme dans la région d'Hemmingford, de nouveaux regroupements d'artistes naissent;
- Un bon nombre d'artistes habitent le rang Saint-André à Saint-Cyprien-de-Napierville;
- Le Racont'art est l'organisme qui prend en charge une large part de l'offre en diffusion : soirées de conte, expositions de peinture, pièces de théâtre dans les bibliothèques. Rebaptisé Le Racont'art 2010, cet organisme est voué au développement et à la promotion des arts et de la culture sur le territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville;
- L'Antenne universitaire des Jardins-de-Napierville (Université du troisième âge) offre des cours et des conférences à Saint-Rémi.

Les lieux et les équipements culturels

La pratique culturelle dans la MRC s'exerce principalement dans des lieux à vocation polyvalente. On ne retrouve, dans la MRC, aucun lieu spécialisé (salle de cinéma, salle de spectacle, musée, centre d'exposition, galerie). Des artistes et des artisans accueillent des visiteurs dans leur demeure faisant office d'atelier d'artiste. Plusieurs églises font place à des concerts de musique et à des spectacles de chorales de la région.

Par ailleurs, aucune librairie n'est recensée dans la MRC, l'achat de livres s'effectuant le plus souvent dans des papeteries, sur Internet, dans des librairies situées à l'extérieur du territoire ou par le biais de vendeurs itinérants.

L'observation des récentes activités réalisées sur le territoire met en perspective les faits suivants :

- Les églises présentent des concerts de musique et des spectacles de chorales;
- Des municipalités offrent aux artistes locaux la possibilité d'exposer dans les locaux municipaux;
- Quelques restaurants présentent des expositions et des spectacles, certains accueillent occasionnellement des chanteurs;
- Un groupe de citoyens de la région a tenté de mettre sur pied un « café culturel ». La démarche s'avérant laborieuse, le projet a échoué;
- La Maison de la culture à Hemmingford (Vieux Couvent) présente des expositions, des spectacles de jazz, de blues, etc.;
- Le Parc régional St-Bernard offre un potentiel certain (grande salle, équipement technique adéquat);
- Le Parc Safari à Hemmingford dispose d'équipement pouvant permettre la tenue d'événements;
- La maison de jeunes de Saint-Rémi offre des activités de musique pour les jeunes;
- Une boutique d'artisanat offre des cours aux adultes;
- Le Racont'arts (rue Sainte-Thérèse à Saint-Rémi) présente des spectacles et des soirées de contes.

On peut compter parmi les équipements, les ressources culturelles que constituent les œuvres d'art public intégrées à l'architecture. Le tableau suivant fait état des œuvres présentes sur le territoire de la MRC⁷ :

Municipalité	Site / édifice	Artiste	Catégorie	Date
Hemmingford	École Saint-Romain	Boisseau, Lise	techniques mixtes	1995
Napierville	Transports Québec - Centre de services Napierville	Dutkewych, Andrew	aménagement (extérieur)	1983
Napierville	École secondaire Louis-Cyr	Primeau, Daniel-Jean	installation	1997
Napierville	Sûreté du Québec - Poste de la MRC des Jardins-de-Napierville	Poissant, Gilbert	sculpture	2003
Saint-Jacques-le-Mineur	École Saint-Jacques	Wolfe, Robert	peinture	1997
Saint-Michel	École Saint-Michel-Archange	Viens, Jocelyn	peinture	1999
Saint-Rémi	Centre d'hébergement Saint-Rémi	Payette, Gilles	aménagement	1982
Saint-Rémi	CLSC Jardin du Québec	Poissant, Gilbert	sculpture	1983
Saint-Rémi	École Pierre-Bédard	Cozic	installation (extérieur)	1997
Saint-Rémi	Centre d'hébergement de Saint-Rémi	Séguin, Chantal	aménagement (sculptures)	2009

⁷ Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Direction régionale de la Montérégie, 2010.

Les activités

Les intervenants régionaux rencontrés constatent que plusieurs activités sont disparues au fil du temps et qu'il est difficile de susciter la participation des citoyens pour s'inscrire à des cours ou assister à des conférences, des spectacles et des concerts.

Parmi les activités recensées dans la MRC :

- Des activités de loisir culturel sont organisées par des comités de bénévoles dans les municipalités de la MRC;
- Quelques écoles privées offrent des cours :
 - danse à Saint-Rémi et à Saint-Michel;
 - musique à Saint-Rémi et à Napierville;
- L'heure du conte et des clubs de lecture sont accessibles aux jeunes enfants dans plusieurs municipalités via la bibliothèque et l'organisme *Apprendre en cœur*;
- Des cours et des causeries (écriture, histoire, biographie) sont organisés par l'Antenne universitaire (visant la clientèle des aînés);
- Des cours de peinture sont offerts par des artistes, à leur résidence;
- Six municipalités indiquent qu'on retrouve chez elles des activités visant l'apprentissage des arts. À Saint-Rémi, Napierville et Saint-Cyprien-de Napierville le programme d'activités est géré par la municipalité;
- Les initiatives sont portées par des individus sans qu'une coordination n'ait lieu;
- Tel que noté plus haut, des concerts et des spectacles sont offerts dans des églises, ainsi que des visites;
- Des visites à caractère agrotouristique et historique sont également offertes par le biais de circuits régionaux;
- Des activités de sensibilisation des citoyens au patrimoine sont offertes dans trois municipalités (Canton et Village d'Hemmingford et Saint-Cyprien-de-Napierville, cette dernière organisant elle-même les activités).

Par ailleurs, la culture est partie intégrante d'activités spéciales, notons entre autres :

- Les soirées Ambiance Café (musique country, jazz, blues) à Hemmingford;
- Les soirées de danse country organisées par les Chevaliers de Colomb;
- Des voyages organisés par plusieurs organismes (visites d'églises, spectacles, théâtre, etc.).

Le soutien des municipalités de la MRC

Les municipalités sont très certainement les premiers intervenants vers lesquels la population se dirige pour obtenir de l'information et des services au plan de la vie culturelle. Pour comprendre la teneur de l'intervention municipale, un questionnaire a été complété par presque l'ensemble des municipalités de la MRC (voir annexe 6). Voici les conclusions que cet exercice apporte au chapitre du soutien aux citoyens :

Êtes-vous en mesure d'offrir du soutien aux citoyens (ou groupe de citoyens) souhaitant :	Peuvent le faire
▪ Mettre en place un cours dans le domaine des arts	50 %
▪ Mettre en place une chorale, une troupe de théâtre, etc.	50 %
▪ Mettre en place un OBNL à vocation culturelle	30 %
▪ Réaliser un spectacle, une exposition	50 %
▪ Faire une demande de subvention pour un projet culturel	70 %
▪ Rénover une résidence patrimoniale	10 %

Tel que mentionné plus haut, plusieurs municipalités prennent en charge ou collaborent à la mise en œuvre du programme d'activités de loisir. Leur intervention est aussi significative au plan du secteur du patrimoine et de l'offre événementielle (présentés plus loin). Les municipalités sont présentes dans l'offre de services de bibliothèques.

Au chapitre du soutien, force est toutefois de constater que les municipalités n'ont pas toujours la capacité d'accompagner les citoyens dans la mise en place d'activités et la constitution de groupes ou d'organismes à vocation culturelle. On peut présumer qu'un manque de ressources pourrait expliquer cette situation. Par contre, les municipalités ont répondu dans une plus forte proportion (7/10) pouvoir venir en aide aux citoyens ayant besoin de préparer une demande de subvention.

En ce qui a trait au soutien à la rénovation de résidences patrimoniales, soulignons que la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville aurait en perspective un projet en ce sens.

Les lettres et les bibliothèques

Mise à part les bibliothèques de Saint-Bernard-de-Lacolle et de Saint-Rémi, toutes les bibliothèques de la MRC sont issues du Réseau Biblio de la Montérégie, un organisme subventionné par le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine qui a pour but de développer et de soutenir un réseau régional de bibliothèques sur son territoire.

Le tableau suivant résume le portrait actuel des bibliothèques du territoire :

Municipalité	Pop.	Surface en m ²	% norme	h/sem	Pers. bénévol.	Pers. rémun.	Abon. % pop	\$/tête
Hemmingford	2 577	200	86 %	11	13	0	22,70 %	11,80 \$
Napierville et Saint-Cyprien-de-Napierville ⁸	5 111	280	61 %	16	16	1	41,90 %	17,23 \$
Saint-Bernard-de-Lacolle (bibliothèque sans statut)	1 511	84		6,5	14	0	28,32 %	9,89 \$
Sainte-Clotilde	1 604	117	81 %	8	9	0	20,40 %	8,25 \$
Saint-Édouard	1 232	91	79 %	6	6	0	24,50 %	9,05 \$
Saint-Jacques-le-Mineur	1 686	118	78 %	8,5	21	0	31,20 %	18,87 \$
Saint-Michel	2 695	87	36 %	8	12	0	28,60 %	12,67 \$
Saint-Patrice-de-Sherrington	1 934	146	84 %	8	17	0	27,90 %	13,85 \$
Saint-Rémi (bibliothèque autonome)	6 689	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d

Source : Réseau Biblio de la Montérégie, Rapport annuel 2009-2010

⁸ Les citoyens de la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville utilisent les services de la municipalité de Napierville.

On observe que :

- Les bibliothèques constituent l'engagement principal des municipalités en matière de culture. Toute la population de la MRC a accès à une bibliothèque mais les services sont inégaux d'une localité à l'autre (heures d'ouverture, collections, ressources professionnelles, etc.);
- Les services des bibliothèques reposent essentiellement sur l'implication bénévole;
- Le coût des bibliothèques par tête comporte des écarts importants;
- Presque toutes les bibliothèques s'approchent des normes du ministère, au plan de leur surface;
- Le programme *Une naissance, un livre* est en vigueur dans quatre bibliothèques (Napierville, Saint-Édouard, Saint-Jacques-le-Mineur et Saint-Patrice-de-Sherrington);

Par ailleurs, peu d'informations sont disponibles quant à la présence d'auteurs littéraires dans la région.

Le patrimoine

Les intervenants

Plusieurs intervenants du territoire se partagent la responsabilité de conserver et mettre en valeur le patrimoine local. Ils se regroupent principalement en deux catégories : d'une part, les organisations gouvernementales, tant au niveau provincial que régional et municipal et, d'autre part, les organisations issues de la communauté et les citoyens individuels. Nous présentons ici les principaux groupes d'intervenants ainsi que leur rôle dans le secteur du patrimoine et de l'histoire.

- MCCCCF, Direction régionale de la Montérégie : expertise en patrimoine et en archéologie, soutien professionnel et financier à la réalisation de projets et d'études, responsable de l'application de la Loi sur les biens culturels.
- Conseil Montérégien de la culture et des communications : soutien aux intervenants par le biais de réseautage (notamment un comité sectoriel en patrimoine) et de coordination de projets à l'échelle régionale (par exemple, circuit de lieux de culte *Pour des siècles et des siècles*).
- Conférence régionale des élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent : susceptible d'offrir un soutien financier à la réalisation de projets.
- CLD des Jardins-de-Napierville : soutien au développement touristique, pouvant comprendre des attraits historiques (par exemple, *Circuit du Paysan*).
- MRC des Jardins-de-Napierville : responsable de la coordination régionale du développement et de la protection du territoire, notamment par le biais du schéma d'aménagement.

- Municipalités : responsables du développement du territoire local et de la gestion du patrimoine et de la culture :
 - Les municipalités du Canton d’Hemmingford, de Napierville et de Saint-Cyprien-de-Napierville ont un employé dont les responsabilités incluent certaines activités de gestion du patrimoine bâti;
 - Les règlements d’urbanisme de quatre municipalités comprennent des mesures de conservation de bâtiments ou de sites patrimoniaux : Canton et Village d’Hemmingford, Napierville et Sainte-Clotilde-de-Châteauguay. Des mesures devraient être adoptées à l’automne 2010 par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville;
 - Les comités consultatifs d’urbanisme (CCU) de cinq municipalités donnent parfois des avis sur des projets de construction ou de rénovation pouvant avoir un impact sur les bâtiments et sites d’intérêt patrimonial. Il s’agit des CCU du Canton et du Village d’Hemmingford, de Saint-Cyprien-de-Napierville, Saint-Michel et Saint-Rémi.

- Organismes régionaux à but non lucratif :
 - Société d’histoire des Onze : créée il y a environ un an mais n’ayant pas encore de lieu attiré, couvre le territoire de la MRC;
 - Sociétés d’histoire de Lacolle et de La Prairie : situées à l’extérieur de la MRC mais couvrent néanmoins certaines parties du territoire;
 - Comité revitalisation de Saint-Rémi : organisme s’inscrivant dans le réseau de la Fondation Rues principales, issu d’un partenariat entre la Ville de Saint-Rémi, le CLD des Jardins-de-Napierville et la Caisse Desjardins des Moissons, visant l’amélioration de la qualité de vie en intervenant sur le développement économique, les activités d’animation et de promotion et l’amélioration de

l'environnement bâti. Comité formé d'une chargée de projet, d'élus et d'employés municipaux, d'intervenants socioéconomiques et de citoyens⁹;

- Heritage Hemmingford : organisme voué à la réalisation de projets de conservation de bâtiments et de sites d'intérêt patrimonial (ex. : salle des Orangistes, première maison à feu de Hemmingford et cimetières);
- Archives Hemmingford : organisme de conservation des archives liées à la municipalité, fondé en 2010 (obtention de la charte) par des citoyens. L'organisme vise l'obtention d'une reconnaissance gouvernementale en tant que centre d'archives accrédité. Jusqu'à présent, les archives accumulées sont entreposées au sous-sol de l'hôtel de ville et sont difficilement accessibles pour la consultation;
- Comité de citoyens de Hemmingford pour un développement durable : la conservation du patrimoine est considérée comme faisant partie des éléments-clés du développement durable;
- Citoyens et propriétaires individuels : contribuent à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine par leurs actions individuelles, par exemple en effectuant la rénovation d'un bâtiment patrimonial.

⁹ Ville de Saint-Rémi, Revitalisation de Saint-Rémi [en ligne], <<http://www.ville.saint-remi.qc.ca/07revitalisation/default.html>> (consulté le 26 mai 2010).

Les ressources

Ce qui est ici considéré comme étant des « ressources » pour le secteur du patrimoine et de l'histoire est constitué des ressources historiques et patrimoniales elles-mêmes et des infrastructures permettant de diffuser des connaissances relatives à ces ressources ainsi que de faciliter leur mise en valeur. Sur le territoire de la MRC, de nombreuses ressources historiques et patrimoniales existent, dont une part est connue et répertoriée. Au plan de la connaissance des ressources patrimoniales de leur territoire, les autorités municipales considèrent détenir un niveau de connaissance variant de bonne (30 %) à partielle (60 %), bien que la direction de deux municipalités reconnaisse s'appuyer sur la connaissance des organismes spécialisés. Cela ne signifie toutefois pas nécessairement que ces ressources soient protégées et que leur pérennité soit assurée, ni même qu'elles soient connues d'un large public.

Par ailleurs, seulement cinq bâtiments ou sites bénéficient d'un statut de protection patrimonial en vertu de la Loi sur les biens culturels : trois ont un statut de juridiction provinciale, soit celui de monument historique classé, et deux ont un statut de juridiction municipale, en l'occurrence des sites du patrimoine. Ces biens culturels protégés se trouvent répartis dans quatre municipalités de la MRC (voir le tableau ci-après). La municipalité du Village d'Hemmingford a toutefois mentionné son intention de protéger certains bâtiments ou sites patrimoniaux.

Ressources historiques et patrimoniales :

- Site désigné par le gouvernement fédéral : le Terminus d'autobus du poste frontalier de Saint-Bernard-de-Lacolle est un édifice fédéral du patrimoine reconnu depuis 1991¹⁰;
- Biens culturels protégés¹¹ :

Nom	Municipalité	Statut	Juridiction	Date
Calvaire du Cordon	Saint-Rémi	Classement (monument historique)	Provinciale	1978
Chapelle-reposoir de Saint-Jacques-le-Mineur	Saint-Jacques-le-Mineur	Classement (monument historique)	Provinciale	1987
Cimetière Douglass	Saint-Cyprien-de-Napierville	Constitution (site du patrimoine)	Municipale	1995
Maison Nathaniel-Douglass	Saint-Cyprien-de-Napierville	Constitution (site du patrimoine)	Municipale	1995
Palais de justice de Napierville	Napierville	Classement (monument historique)	Provinciale	1961

- Sites archéologiques répertoriés :
 - Norton Creek I (BgFk-1, inscrit en 1981), à Sainte-Clotilde-de-Châteauguay sur la rive nord du ruisseau Norton, au sud de Sainte-Clotilde : site amérindien préhistorique d'âge indéterminé ayant fait l'objet d'une identification visuelle en 1976, il pourrait contenir des vestiges d'habitations ;
 - Norton Creek II (BgFk-2, inscrit en 1981), à Sainte-Clotilde-de-Châteauguay sur la rive nord du ruisseau Norton, à mi-chemin entre Sainte-Clotilde et Norton Creek : site amérindien préhistorique d'âge indéterminé ayant fait l'objet d'une identification visuelle et d'une collecte/sondage en 1976;
- Patrimoine immobilier répertorié (voir la liste à l'annexe 7)¹²;

¹⁰ Parcs Canada, *Le Répertoire canadien des lieux patrimoniaux* [en ligne], <http://www.lieuxpatrimoniaux.ca/visit-visite/rep-reg_f.aspx> (consulté le 24 juin 2010).

¹¹ Biens culturels protégés par un statut octroyé en vertu de la Loi sur les biens culturels. Plusieurs autres biens d'intérêt patrimonial sont inscrits au Répertoire du patrimoine culturel du Québec, mais sans toutefois bénéficier d'un statut de protection. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, *Répertoire du patrimoine culturel du Québec* [en ligne], <<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/RPCQ/recherche.do?methode=afficher>> (consulté le 24 juin 2010).

- Autres ressources patrimoniales connues¹³ :
 - Mat indiquant l'emplacement de la maison natale de Louis Cyr (1863-1912), proclamé l'homme le plus fort de tous les temps, sur la route 221 à Saint-Cyprien-de-Napierville¹⁴;
 - Maison natale de Jean Garand (1889-1974), inventeur du fusil à répétition M-1 utilisé pendant la Deuxième Guerre mondiale et d'autres armes à feu, au 1767, rang Saint-Antoine à Saint-Rémi-de-Napierville¹⁵;
 - Maison natale de Mgr. Émile Yelle (1893-1947), archevêque coadjuteur de Saint-Boniface de 1935 à 1941, au 1550, rang Saint-Paul à Saint-Rémi-de-Napierville¹⁶;
 - Cairn (pyramide de pierre) à la mémoire de Sir Joseph Dubuc (1840-1914), ancien député fédéral et juge au Manitoba, et défenseur de Louis Riel, situé sur la route de l'église de Saint-Rémi-de-Napierville¹⁷;
 - Monument aux Braves de 1914-1918 et de 1939-1945, vis-à-vis le 486, rue Champlain à Hemmingford¹⁸;
 - Plaque commémorant l'arrivée des Pères Prémontrés (1949) apposée sur l'église de Saint-Bernard-de-Lacolle. Le monastère des Pères, érigé en 1950, comprend le presbytère agrandi jusqu'à l'église¹⁹;
 - Cairn en hommage aux pionniers de Napierville, érigé à l'occasion du 150^e anniversaire (1823-1973) face au 361, rue Saint-Jacques²⁰;
 - Cairn en hommage aux curés de Napierville, érigé à l'occasion du 150^e anniversaire (1823-1973) près de l'église²¹;

¹² Ressources patrimoniales inscrites au Répertoire du patrimoine culturel du Québec mais ne possédant pas de statut de protection.

¹³ Ressources répertoriées dans divers ouvrages portant sur l'histoire et le patrimoine locaux.

¹⁴ FOURNIER, Me. Rodolphe, N.P. *Lieux et Monuments Historiques du Sud de Montréal*. Saint-Jean, Les Éditions du Richelieu Ltée, 1976, p. 181.

¹⁵ FOURNIER, R., *idem.*, p. 222.

¹⁶ FOURNIER, R., *idem.*, p. 228.

¹⁷ FOURNIER, R., *idem.*, p. 239.

¹⁸ FOURNIER, R., *idem.*, p. 243.

¹⁹ FOURNIER, R., *idem.*, p. 271.

²⁰ FOURNIER, R., *idem.*, p. 286.

²¹ FOURNIER, R., *idem.*, p. 287.

- Manoir du domaine seigneurial de St-Georges concédé à François Languedoc en 1823 (construit vers 1823-1824), situé au 255, rue Principale à Saint-Édouard. Des dépendances et trois moulins (à farine et à cardes, 612 et 614, rang des Sloans et moulin à scie, rue Principale, toujours existant) faisaient partie du domaine²²;
- Monument funéraire de Pierre-Elliott Trudeau au cimetière de Saint-Rémi et sa maison natale à Saint-Michel;
- Croix de chemin (Saint-Rémi).

Les équipements et l'offre

- Le Vieux Couvent : bâtiment patrimonial utilisé par le Comité culturel du Vieux Couvent pour la tenue d'événements socioculturels;
- Parc régional St-Bernard : circuit patrimonial lors des Journées de la culture;
- Bibliothèques municipales : possèdent plusieurs ouvrages sur l'histoire locale;
- Publications traitant de l'histoire et du patrimoine locaux : en lien avec les bibliothèques municipales mais pouvant aussi être diffusées autrement, les publications peuvent également être considérées comme des moyens de diffusion des connaissances. En voici une compilation non exhaustive :

BOUCHARD, René et Bernard GENEST. *Les Croix de fer forgé du cimetière*. Ministère des Affaires Culturelles, Direction générale du patrimoine, juin 1979, dossier 41, St-Rémi de Napierville.

Collectif d'auteurs. *Nos ancêtres, 1884-1984, Source d'inspiration, Ste-Clotilde* (disponible à la MRC).

Collectif d'auteurs. *Saint-Michel, 1853-2003* (disponible à la MRC).

Comité culturel du Vieux Couvent inc. *Le Vieux Couvent, 1865-1990* (disponible à la MRC).

DUCHARME, Mary et al. *Images of Hemmingford*. Heritage Hemmingford, 2010.

Fondation Royal-Roussillon pour la protection du patrimoine. *Recueil de documents sur les moulins de la rivière de la Tortue* (document de recherche non publié), 22 juin 2005 (disponible à la MRC).

FORTIN, Lionel. *Saint-Cyprien de Napierville, 175 ans, 1823-1998* (disponible à la MRC).

FORTIN, Lucienne et Jean-Laurent FOUCAULT. *Napierville au fil des ans, essais d'histoire et répertoire des baptêmes, mariages et sépultures, 1823-1983*.

FOURNIER, Me. Rodolphe, N.P. *Lieux et Monuments Historiques du Sud de Montréal*. Saint-Jean, Les Éditions du Richelieu Ltée, 1976, 316 p. (disponible à la MRC).

GRAVEL, Denis. *Histoire de Saint-Patrice-de-Sherrington, 1848-1998, 150^e* (disponible à la MRC).

GRÉGOIRE, Henriette. *L'homme du Pire-vire* (disponible à la bibliothèque de Napierville).

RUEL-BOUILLON, Andrée. *Églises et œuvres d'art du comté de Saint-Jean, 1978* (traite de l'église de Saint-Bernard-de-Lacolle. Disponible à la MRC).

Sans nom, *Louis Cyr, une épopée légendaire* (disponible à la bibliothèque de Napierville).

Sans nom, *Louis Cyr, l'homme le plus fort du monde* (disponible à la bibliothèque de Napierville).

Sans nom, *St-Édouard se souvient... et se souviendra... 175^e, 1833-2008* (histoire de la ville et du presbytère de Saint-Édouard) disponible à la bibliothèque de Napierville).

SOMERVILLE, Alistair. *Hemmingford Then and Now*. 1985 (disponible à la MRC).

²² Sans nom. *St-Édouard se souvient... et se souviendra... 150, 1833-1983*, pp. 19-23 et 67.

Les outils

Les outils sont en fait des instruments à caractère légal produits par les autorités gouvernementales afin d'effectuer ou de soutenir la gestion des ressources patrimoniales par les divers paliers gouvernementaux. Nous présentons ici les principaux outils dont disposent la MRC et les municipalités :

- **Loi sur les biens culturels** : accorde aux municipalités le pouvoir de protéger des ressources patrimoniales par le biais de citation de monuments historiques ou la création de sites du patrimoine;
- **Schéma d'aménagement de la MRC Jardins-de-Napierville (1987)** : outil de gestion du développement du territoire auquel les municipalités doivent conformer leur plan d'urbanisme. Des sites d'intérêt historique, esthétique (paysages) et écologique y sont identifiés et parmi ceux-ci, les cimetières seront ajoutés à la prochaine version du schéma. Il est mentionné dans le schéma d'aménagement²³ qu'en 1986, à la suite d'une étude ayant identifié tous les éléments d'intérêt historique, des rencontres ont eu lieu avec une cinquantaine de personnes impliquées dans le domaine du patrimoine dans les municipalités. L'objectif était d'évaluer les possibilités d'intervention et de retenir une approche appropriée. Pour certaines municipalités, les participants souhaitaient que quelques bâtiments fassent l'objet d'une protection par citation alors que pour d'autres, une intervention par secteurs était préconisée et certains axes routiers ont été identifiés comme prioritaires. Le conseil des maires a par la suite décidé de privilégier les axes routiers pouvant s'intégrer à un circuit traversant chaque municipalité et, dans un deuxième temps, d'ajouter des boucles rattachées au circuit principal. Une étude visant à délimiter plus précisément les ensembles patrimoniaux faisant partie de ces circuits et devant être protégés a par la suite été effectuée²⁴. La politique d'aménagement d'ensemble énoncée pour les circuits vise à « préserver l'harmonie du paysage le long des circuits principal et secondaires »²⁵ via un contrôle exercé sur l'implantation de maisons mobiles ou modulaires, de roulottes, d'antennes et de structures paraboliques ainsi que d'enseignes.

²³ Le conseil de la M.R.C. et le service d'aménagement, *idem.*, pp. 146-152.

²⁴ Laliberté, Marie-Claire, architecte. *Étude sur les territoires d'intérêt historique*, MRC des Jardins-de-Napierville, mars 1987.

²⁵ Le conseil de la M.R.C. et le service d'aménagement, *op. cit.*, p. 151.

L'étude a permis d'identifier les territoires d'intérêt historique et d'intérêt esthétique, reliés par les circuits. Les cinq territoires identifiés sont :

- le rang des maisons de pierre,
- le rang Saint-André,
- le village de Saint-Bernard-de-Lacolle,
- le village de Hemmingford,
- et le chemin Covey Hill.

Les politiques d'aménagement concernant ces territoires visent à « identifier une bande de protection de 30 mètres de l'emprise de la rue pour le territoire d'intérêt historique dans le village de Hemmingford, et de 60 mètres de l'emprise de la rue pour les autres territoires »²⁶. Il est spécifié que la réglementation municipale devra régir certains aspects architecturaux et paysagers des territoires en milieu urbain (Saint-Bernard-de-Lacolle et Hemmingford), d'autres en milieu rural (rangs des maisons de pierre et Saint-André) et d'autres concernant le patrimoine paysager, architectural et naturel du chemin Covey Hill.

Dans la même étude, deux territoires d'intérêt esthétique (paysager) ont également été identifiés et sont intégrés au schéma d'aménagement : les chemins Fisher, Quest et Kenny ainsi qu'une partie de la route 219 et The Old Road. Les politiques d'aménagement liées à ces territoires visent à « identifier une bande de protection de 60 mètres de l'emprise de la rue »²⁷, en plus de stipuler que la réglementation municipale doit régir certains aspects relatifs à la préservation des paysages;

- **Plans d'urbanisme des municipalités** : peuvent comprendre des orientations et des règlements visant la conservation patrimoniale et la mise en valeur de certains sites, par exemple par le biais de plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ou de plans d'aménagement d'ensemble (PAE).

²⁶ Le conseil de la M.R.C. et le service d'aménagement, *idem.*, p. 166.

²⁷ Le conseil de la M.R.C. et le service d'aménagement, *idem.*, p. 173.

L'offre événementielle

Un événement est une « activité sociale à caractère culturel, artistique, commercial ou sportif organisée dans le but d'attirer un large public »²⁸. Ainsi, généralement, un événement consiste en une activité annuelle, saisonnière ou non-récurrente.

On ne dénombre pas moins d'une quinzaine d'événements populaires sur le territoire de la MRC qui ont une portée supra-locale. La culture s'intègre à la programmation, en partie, par la présentation de spectacles amateur mais surtout par la présence des nombreux artistes en arts visuels et en métiers d'arts. Bien que la niche événementielle de la région soit le domaine agroalimentaire, la caractéristique artisanale de plusieurs initiatives intègre naturellement l'artisanat et les arts.

Certains événements existent depuis de nombreuses années (comme par exemple, la *Foire artisanale mouton rêveur* à Hemmingford, les *Soupers Robert Burns* et les diverses expositions d'artisanat) mais plusieurs ont pris leur envol il y a moins de cinq ans et remportent un succès notable. Le *Festival country de Sherrington* et le *Festival des cultures* à Saint-Rémi font partie de cette nouvelle vague d'événements qui animent la région. La trame événementielle de la région se juxtapose aussi aux initiatives à vocation touristique; le *Circuit du paysan* est un exemple de véhicule promotionnel auquel se greffe des événements, comme *Arômes, cidres et vins* qui vient de faire son apparition et, lui aussi, laisse place aux artistes et artisans de la communauté. Toutefois, aucun événement n'a exclusivement de facture artistique professionnelle.

Rappelons que, dans l'enquête réalisée par Loisir et Sport Montérégie en juin 2008, le développement de fêtes et de festivals est apparu comme la principale préoccupation chez les répondants²⁹ (voir le résumé à l'annexe 4).

Par le biais des réponses au questionnaire envoyé aux municipalités, on voit que, chez les sept municipalités où des événements sont organisés, ce sont les citoyens, dans cinq cas, qui prennent en charge les événements.

²⁸ Office québécois de la langue française. *Le grand dictionnaire terminologique* [en ligne], <http://www.granddictionnaire.com/btml/fra/r_motclef/index800_1.asp> (consulté en avril 2010).

²⁹ Loisir et Sport Montérégie. *Plan de développement en loisir et en sport de la Montérégie*. Rapport préliminaire de consultation, portrait de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, Territoire de la MRC Les Jardins-de-Napierville, juin 2008.

Le tourisme culturel

Il y a peu d'activités de mise en marché dans un créneau de tourisme culturel dans la MRC. Les arts et la culture s'intègrent surtout au parcours d'excursionnistes venus dans la région principalement pour son caractère agrotouristique. Quelques artisans et artistes qui, sur une base personnelle, afficheront l'ouverture de leur atelier, constitueront l'essentiel de l'offre en tourisme culturel. Toutefois, certains efforts de promotion touristique mettant en valeur le patrimoine ont lieu dans deux municipalités du territoire : le Village d'Hemmingford (promotion faite par des regroupements de citoyens) et Saint-Cyprien-de-Napierville (promotion faite par la municipalité). De même, des activités de promotion touristique valorisant l'histoire et les traditions locales sont réalisées dans trois municipalités, soit le Village d'Hemmingford, Saint-Bernard-de-Lacolle et Saint-Jacques-le-Mineur. Ces activités sont essentiellement prises en charge par des groupes de citoyens.

Il existe quelques circuits, pour la plupart organisés à l'échelle régionale, qui intègrent des composantes culturelles :

- *Pour des siècles et des siècles* (brochure) : circuit de lieux de culte anciens mis sur pied par le CMCC, comportant plusieurs lieux participants dans la MRC. Vu le succès relativement faible de cette activité dans la MRC (± 200 participants) et la difficulté d'ouvrir les églises pour des visites, elle serait remplacée en 2011 par des visites de fermes combinant la visite d'autres lieux d'intérêt patrimonial, dont des lieux de culte;
- *Circuit du Paysan* (dépliant), circuit axé sur l'agrotourisme, mis sur pied par les CLD Haut-Saint-Laurent et Jardins-de-Napierville et couvrant le sud-ouest de la Montérégie. Le circuit comprend des sites d'intérêt historique et patrimonial, faisant mention principalement des églises;
- *Roulez vers la Culture en Montérégie* vise à démocratiser la culture en vue de promouvoir la pratique du loisir culturel et le potentiel patrimonial d'un milieu local, tout en valorisant le riche potentiel du réseau cyclable montérégien. La piste cyclable Le sentier du Paysan traverse une partie de la MRC mais aucun attrait culturel n'est associé à *Roulez vers la culture*.

La culture et l'école

La MRC compte neuf écoles primaires. Bien qu'elle soit établie sur le territoire de la MRC Roussillon, l'école Saint-Isidore est située dans le secteur sud de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries. Pour sa part, l'école de Saint-Jacques-le-Mineur est établie sur le territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville mais fait partie de la Commission scolaire des Hautes-Rivières. La MRC compte aussi deux écoles secondaires situées à Napierville et à Saint-Rémi.

La Commission scolaire des Grandes-Seigneuries a adopté une politique culturelle en 1999 et décrit son positionnement de la façon suivante : « La Commission scolaire des Grandes-Seigneuries entend promouvoir une vie culturelle de qualité dans chacun de ses établissements et ses centres administratifs en encourageant la mise en place d'activités à caractère culturel, tant au niveau des élèves qu'au niveau de son personnel. Par sa politique culturelle, la Commission scolaire reconnaît que la promotion de la culture fait partie intégrante de sa mission éducative. »³⁰ De plus, des programmes sont mis en place permettant aux écoles de recevoir un soutien au plan de la promotion des arts et de la culture. Un comité de la culture se penche sur les besoins de la clientèle et peut offrir un soutien financier pour des projets en lien avec la promotion de la culture. En 2009, une direction d'école de la MRC siégeait à ce comité. Par ailleurs, la Commission scolaire des Grandes-Seigneurie enrichit une collection à partir d'œuvres produites par les élèves.

En analysant les réponses à un questionnaire auquel huit des douze écoles accueillant des enfants de la MRC ont répondu, on peut considérer les éléments suivants :

- Les arts plastiques est la matière artistique la plus souvent enseignée, suivie de la musique. Aucune école n'intègre la danse à son curriculum;
- L'ensemble des écoles effectuent des sorties culturelles. Plusieurs iront visiter des lieux à Montréal, parfois des lieux en Montérégie. À part quelques productions amateurs à proximité, les écoles n'ont pas accès à des lieux offrant des productions professionnelles sur le territoire de la MRC;

³⁰ Commission scolaire des Grandes-Seigneuries. *Politique culturelle*. Juin 1999.

- La plupart des écoles bénéficient du programme Les Artistes à l'école et invitent des artistes professionnels de tous les secteurs des arts et du milieu littéraire. Parfois, on accueille des artistes de la région;
- C'est le plus souvent via le service de garde que les élèves auront l'occasion de pratiquer une activité artistique; peu d'écoles offrent une telle programmation dans le cadre d'activités parascolaires.

Au plan des équipements, les écoles comptent essentiellement sur leur gymnase pour présenter des spectacles et des concerts.

L'information et la concertation

Les outils d'information et de promotion

On retrouve dans toutes les municipalités de la région de journaux, des feuillets ou des bulletins imprimés présentant la programmation en loisir culturel et quelques spectacles.

Quatre journaux locaux couvrent la vie culturelle et acceptent de diffuser des communiqués faisant la promotion des activités culturelles :

- Le site internet www.cld-jardinsdenapierville.com
- Le Coup d'œil : publication hebdomadaire qui couvre en totalité le territoire de la MRC. Les bureaux sont situés à Napierville;
- Le Reflet : publication hebdomadaire qui couvre en partie la MRC des Jardins-de-Napierville et la MRC Roussillon. Les bureaux sont situés à Delson;
- Gleaner (The) – La Source : publication hebdomadaire qui couvre en partie la MRC Beauharnois-Salaberry, la MRC Le Haut-Saint-Laurent et la MRC des Jardins-de-Napierville. Les bureaux sont situés à Châteauguay;
- Info Hemmingford : publication bimensuelle couvrant le Village et le Canton d'Hemmingford.
- Le Soleil de Châteauguay distribué à St-Rémi et Ste-Clothilde.

La station de radio CHOC-FM aide à promouvoir les événements; elle diffuse dans la région de Saint-Rémi (Saint-Rémi et 15 km autour). De plus, un nouveau site internet, mis en ligne par le Canada Français, diffuse régulièrement les nouvelles culturelles.

La concertation

Une concertation s'exerce de façon spontanée dans les municipalités, au fil des besoins et des projets à réaliser. Les intervenants culturels des différentes municipalités se connaissent peu entre eux. Ceci peu s'expliquer par l'étendue du territoire et les occasions peu fréquentes d'échange et de travail de collaboration.

La MRC est présente au sein de quelques regroupements voués au développement culturel régional :

- à la CRÉ au sein de la CCCP (Commission culture);
- au comité de gestion du Forum Jeunesse;
- au Conseil Montérégien de la culture et des communications (CMCC).

Notons aussi que Le Racont'art 2010 s'est donné « une mission de concertation, de soutien et de planification en matière de développement des arts et de la culture, de consultation et de représentation des intérêts des artistes et des organismes artistiques et culturels et de promotion des réalisations de ces milieux »³¹.

³¹ Le Racont'arts 2010, site officiel [en ligne], <<http://www.racontarts.org/>>, (consulté en août 2010).

Conclusion

À la lumière des recherches effectuées, certaines caractéristiques au plan de la culture et du patrimoine viennent circonscrire les possibilités de développement dans la MRC. Les forces et les déficiences entrent en jeu quand vient le temps de choisir où d'investir (consolider ou corriger). Les leviers identifiés peuvent se traduire en stratégies pour engager ou consolider le développement culturel. Les limites constituent des balises à considérer afin de respecter les caractéristiques de la dynamique régionale. Enfin, les enjeux mettent en scène les questions sur lesquelles il devient impératif de se pencher pour choisir les problématiques auxquelles la politique culturelle et du patrimoine devra s'attarder.

Les forces

On retrouve sur le territoire de la MRC des richesses constituant des forces au plan du développement culturel. Ce sont :

- De nombreux ouvrages publiés relatant l'histoire de localités de la région;
- La présence considérable d'artistes et d'artisans du secteur des métiers d'arts;
- Une prise en charge d'un segment important de l'offre par la communauté;
- Les événements qui gagnent en popularité;
- Une politique culturelle à la Commission scolaire;
- Des organisations existantes et naissantes motivées.

Les déficiences

Certaines carences influencent la dynamique culturelle du territoire, notons :

- Aucun équipement de diffusion dédié spécifiquement aux arts visuels ou aux arts d'interprétation;
- Peu d'outils de communication et d'information;
- Peu d'accès à du soutien pour développer le secteur culturel;
- Aucun registre officiel regroupant les artistes résidant sur le territoire;
- Aucun lieu adéquat de regroupement pour la pratique artistique;
- Peu de sentiment d'appartenance à l'ensemble du territoire (appartenance plutôt locale);

- Une connaissance variable d'une localité à l'autre des ressources patrimoniales et de la dynamique culturelle locale;
- Peu de personnel spécialisé en culture et en patrimoine au service de la population (MRC et municipalités);
- Une demande peu documentée de la part de la population :
 - Absence d'outils pour mesurer les besoins et la demande de la population;
 - Perception, chez les acteurs culturels, que la culture représente peu d'intérêt chez la population.

Les leviers

La présence de ressources constitue un moteur de développement au plan de la vitalité culturelle. Les principales sont :

- Une présence de représentants de la MRC dans les réseaux régionaux;
- Un soutien potentiel de la part des organisations régionales (CRÉ Vallée du haut-Saint-Laurent, MCCCCF, CMCC);
- L'engagement bénévole important;
- Une politique de développement social à être adoptée, où la culture pourrait avoir une place importante;
- La présence d'un organisme voué à la concertation régionale dans le secteur culturel.

Les limites

Certains états de fait peuvent constituer des limites ou des freins dont il faut tenir compte dans la planification du développement culturel :

- Peu de population, dispersée sur un vaste territoire;
- Peu de ressources financières à investir dans le secteur culturel;
- La configuration de la MRC :
 - Grand territoire divisé par une autoroute;
 - Peu de connaissance réciproque, pas d'habitude de travailler en collaboration et pas de concertation.

Les enjeux

Un enjeu est une question sur laquelle il est possible de faire des gains ou des pertes.

Les enjeux relatifs aux secteurs

- Le patrimoine :
 - Beaucoup de ressources mais peu connues et mises en valeur;
 - Connaissance inégale des ressources patrimoniales, incluant les paysages culturels;
 - Peu de ressources protégées.
- L'histoire :
 - La diffusion de l'histoire régionale (outre la tradition agricole).
- Les arts et les lettres :
 - Un vecteur amateur plus visible que le vecteur professionnel;
 - Le dynamisme des bibliothèques dans toutes les municipalités;
 - La présence de vitrines pour diffuser les œuvres des artistes locaux;
 - L'attraction plutôt importante des villes périphériques.
- Les événements :
 - Des événements inscrits dans une tradition locale et d'autres en émergence;
 - Un développement associé principalement aux attraits agrotouristiques et soutenus via les structures de ce secteur.

Les enjeux relatifs à la population

- La population résidente :
 - Une présence significative de la communauté anglophone dans le pôle d'Hemmingford;
 - Une faible participation réciproque aux projets émanant des communautés francophones et anglophones;
 - L'accès à l'information relative à l'offre culturelle et aux services de soutien;
 - Les occasions de pratique sur le territoire de la MRC.

- La population extérieure :
 - Le pouvoir d'attraction pour amener la population extérieure à participer à la vie culturelle de la région, notamment dans un contexte de sorties champêtres ;
 - Le rayonnement d'artistes régionaux (ambassadeurs du territoire).

- Les bénévoles :
 - Un segment important de l'offre pris en charge par le milieu;
 - La pérennité de l'action bénévole et la relève dans le secteur;
 - L'accès à des services, de l'expertise et du soutien;
 - Les occasions de travailler à des projets en concertation avec des ressources d'autres municipalités.

- Les enfants :
 - L'accès à des expériences d'initiation, à des activités de formation et de diffusion et à des lieux;
 - L'accès à la bibliothèque et la promotion de la lecture.

- Les artistes :
 - Les occasions de regroupement;
 - La promotion;
 - L'accès à des lieux de création et de diffusion adéquats et accessibles sur le territoire.

- Les municipalités :
 - La disponibilité d'outils pour encadrer la préservation et la mise en valeur du patrimoine;
 - L'offre de services de soutien à la diffusion des arts et de la culture et aux pratiques artistiques.

Mise en contexte

L'adoption d'une politique culturelle et du patrimoine constitue une étape fondamentale pour la MRC des Jardins-de-Napierville qui se veut un acteur présent sur l'échiquier régional en matière de développement social, économique et culturel.

Une étude, réalisée¹ entre juin 2010 et janvier 2011, a démontré quelle place la culture occupe dans la vie des citoyens, comment ce domaine regorge d'atouts importants et a fait ressortir l'urgence d'intervenir afin que les citoyens de la MRC bénéficient de services comparables à ceux dont disposent leurs voisins régionaux.

Les atouts

L'évolution de la MRC des Jardins-de-Napierville se raconte à travers de nombreux ouvrages, relatant l'histoire de ses municipalités constituantes, ayant été publiés au fil des ans. La présence notable d'artistes et d'artisans du secteur des métiers d'arts installés sur le territoire de la MRC constitue une richesse importante. La MRC se caractérise également par la prise en charge d'un segment important de l'offre culturelle par la communauté.

Les organisations existantes et naissantes démontrent une motivation considérable. Les enfants, d'âge scolaire, bénéficient de certains services culturels, en lien avec la Politique culturelle de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries. Chacune des municipalités de la MRC dispose d'une bibliothèque, cependant elles ne proposent pas toutes le même type de services à la population locale. Enfin, plusieurs événements, qui gagnent en popularité, font rayonner la MRC des Jardins-de-Napierville à l'échelle régionale et même provinciale.

Les besoins identifiés et les grands enjeux

L'étude réalisée a permis d'établir certains constats qui devront être tenus en compte lors de la mise en place de la politique. En voici les plus importants :

- Le secteur des arts et des lettres présente un vecteur amateur plus visible que le vecteur professionnel;
- Les artistes disposent de peu de vitrines pour rencontrer le public;
- Les villes avoisinantes exercent une attraction plutôt importante;
- Le déploiement des événements est surtout associé aux attraits agrotouristiques;
- La communauté anglophone d'Hemmingford constitue un groupe unique avec des caractéristiques particulières;
- Les occasions de pratique culturelle sur le territoire sont limitées et les enfants ont peu d'occasions d'être initiés aux arts et à la culture;
- Les artistes de la MRC ont la possibilité d'agir comme ambassadeurs de la région;
- La MRC dispose d'un pouvoir d'attraction intéressant pour amener la population extérieure à contribuer à l'effervescence régionale;
- Les bénévoles portent une large part de l'offre culturelle et seulement quelques ressources humaines ou matérielles leur sont accessibles;
- Les artistes, les bénévoles et les organisations impliqués dans la vie culturelle régionale ont peu d'occasions de travailler en synergie;
- La promotion des artistes régionaux est limitée;
- Les municipalités de la MRC comptent peu de ressources pour soutenir la vie culturelle.

La MRC des Jardins-de-Napierville devra faire face à de nombreux défis au cours de la prochaine décennie pour contribuer à la mise en place d'une structure de soutien.

La vision régionale en matière de développement culturel

La mise en œuvre de la politique repose sur la conviction que la MRC doit être un milieu ouvert aux arts et à la culture, ainsi qu'un soutien pour les projets qui en découlent. Citoyens, artistes, bénévoles, travailleurs de la culture et élus se sentent de plus en plus concernés par son impact sur la qualité de vie. La mise en commun des énergies déployées par tous ces intervenants permettra une meilleure connaissance de l'offre du milieu ainsi qu'une diffusion plus efficace des produits culturels locaux.

Afin de mettre en valeur le potentiel des artistes, de mieux les connaître et de pratiquer des activités culturelles, il est nécessaire d'établir un équilibre entre l'offre territoriale et le dynamisme de pôles culturels. Ce faisant, tous viendront à connaître et à profiter davantage de ce qui s'offre sur le territoire, et ainsi la culture saura élever le cadre de vie et sera profitable au développement social et économique du territoire.

Le cadre de la politique

La politique s'érige sur des bases naturelles, en harmonie avec le positionnement socioéconomique de la MRC et a pour but de permettre à la communauté d'avoir accès à un environnement culturel épanouissant. Dans cette optique, l'intervention de la MRC s'appuie sur des principes qui tiennent à cœur à toute la communauté.

Il s'agit de :

- l'appartenance territoriale;
- la participation et l'intérêt local et régional, la participation citoyenne;
- la reconnaissance;
- l'accessibilité;
- le développement et la valorisation de la communauté;
- la réalisation de soi.

Aussi, afin que la culture et le patrimoine soient des réels enjeux du développement régional, la MRC se donne des objectifs généraux qui habiteront toutes les décisions et les actions en lien avec le bien-être et l'épanouissement des citoyens.

- Permettre aux citoyens de la MRC d'avoir accès à des activités, des événements et des services de qualité;
- Reconnaître le travail des artistes, des organismes, des travailleurs et des bénévoles culturels du territoire;
- Promouvoir les bienfaits d'une vie culturelle riche.

Les orientations

La politique se déploie sur quatre orientations. Celles-ci constituent les planches de travail sur lesquelles la MRC entend œuvrer afin de faire de la politique un levier de développement pour toute la communauté.

Orientation : L'information, la consultation et la concertation

Afin que le développement culturel envisagé soit un réel facteur d'épanouissement pour les citoyens et que ceux-ci puissent jouir d'un environnement stimulant, tous les acteurs du milieu sont conviés à travailler ensemble au quotidien afin de maximiser les efforts déployés.

L'effervescence de la vie culturelle prendra son sens quand les intervenants, artisans et participants seront tous au rendez-vous. Afin d'aller dans cette direction, la MRC veut :

- Intégrer tous les acteurs du territoire dans le développement culturel régional;
- Maintenir des interactions continues entre les intervenants du milieu;
- Améliorer la circulation de l'information entre les municipalités, les artistes, les bénévoles, les travailleurs culturels et les diverses clientèles visées.

Orientation : Les lieux de pratique et de diffusion

La pratique culturelle, la création et la diffusion vont pouvoir s'épanouir et développer leur plein potentiel dans la mesure où ils s'exerceront dans un espace approprié. Ainsi, la MRC souhaite :

- Rendre accessibles des lieux de pratique, de création et de diffusion culturelles de qualité;
- Favoriser la tournée de spectacles et d'expositions.

Orientation : Le soutien

La MRC des Jardins-de-Napierville constitue une terre d'accueil pour de nombreux artistes ayant choisi de s'y établir pour trouver, à l'écart de Montréal, un espace de réflexion propice à la création. La MRC, par la qualité de son environnement campagnard et champêtre, leur assure un cadre intimiste pour exercer leur art ou encore se ressourcer.

Certains souhaitent y vivre à l'ombre, d'autres par contre, désirent profiter de ce cachet unique pour exercer leur talent ou faire valoir leurs réalisations auprès de visiteurs ou de spectateurs.

Afin que les artistes souhaitant interagir avec la population puissent trouver des espaces de création et des vitrines de diffusion adéquates, la MRC compte :

- Rendre accessibles des équipements techniques, scéniques et de l'expertise;
- Assurer un leadership politique du développement culturel régional;
- Mettre en œuvre une politique et des programmes de soutien;
- Rendre disponible un service permettant de connaître et d'avoir accès aux ressources du territoire;
- Reconnaître les artistes, les bénévoles et les travailleurs culturels;
- Outiller les municipalités afin de mieux soutenir le développement culturel local.

Orientation : La promotion et la mise en valeur

Le territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville regorge d'artistes d'horizons variés, de richesses patrimoniales importantes ainsi que d'organismes et d'individus désireux de les faire valoir. Afin que les citoyens profitent mieux de cet environnement et tirent fierté des artistes et du patrimoine avec lesquels ils cohabitent, la MRC entend :

- Développer des stratégies afin de promouvoir les arts, la culture et le patrimoine dans la MRC et à l'extérieur ainsi que l'impact d'une vie culturelle riche;
- Développer des outils pour faire connaître les artistes, les organismes, les activités;
- Faire connaître et mettre en valeur l'histoire régionale;
- Rendre accessibles des outils assurant la protection du patrimoine.

La mise en œuvre de la politique

La politique saura devenir un outil de développement important pour la communauté de la MRC dans la mesure où elle sera portée par les élus et que l'ensemble des intervenants du milieu culturel régional en feront un projet commun.

De façon à engager la mise en œuvre de la politique, les leviers suivants seront soutenus par la MRC :

- L'attribution, à un élu, du mandat du développement culturel et du patrimoine;
- La création d'un comité culturel chargé du suivi de la mise en œuvre du projet et de la concertation du milieu;
- L'adoption d'un plan d'action annuel identifiant les projets à mettre de l'avant et les pistes de développement à actualiser.

Le rôle des intervenants

La politique s'appuie sur l'engagement des décideurs, des fonctionnaires, des travailleurs, des bénévoles du milieu ainsi que des artistes. Dans cette perspective, chacun devra mettre l'épaule à la roue pour réaliser les objectifs prescrits.

La MRC devra :

- Exercer un leadership afin que la politique soit mise en œuvre;
- Assurer une concertation au sein du milieu et des municipalités;
- Stimuler le développement culturel en soutenant les initiatives du milieu (incluant les municipalités).

Les municipalités sont invitées à :

- Mettre en place et soutenir des structures culturelles, notamment un comité mixte local;
- Assurer une concertation au plan du développement entre les organismes locaux, les artistes, etc. ;
- Rendre accessibles les infrastructures existantes.

Le milieu est encouragé à :

- S'engager dans un partenariat territorial afin de déterminer les priorités de développement;
- Se concerter afin de mettre en commun des ressources;
- Organiser et animer des activités destinées aux résidents et aux touristes.

Annexes

- Lexique
- Comité de travail
- Comité de suivi
- Plan d'action

Lexique

Afin de baliser l'intervention proposée dans le cadre de la politique culturelle et du patrimoine, les définitions suivantes ont été retenues :

Artiste amateur : Personne qui pratique un art par goût, sans en faire sa profession ni en tirer un profit pécuniaire³².

Artiste professionnel : A le statut d'artiste professionnel, le créateur du domaine des arts visuels, des métiers d'art ou de la littérature qui satisfait aux conditions suivantes:

1° il se déclare artiste professionnel;

2° il crée des œuvres pour son propre compte;

3° ses œuvres sont exposées, produites, publiées, représentées en public ou mises en marché par un diffuseur;

4° il a reçu de ses pairs des témoignages de reconnaissance comme professionnel, par une mention d'honneur, une récompense, un prix, une bourse, une nomination à un jury, la sélection à un salon ou tout autre moyen de même nature³³.

Culture : Ensemble des manifestations entourant l'expression créatrice et l'appréciation des arts, des lettres, de l'histoire et du patrimoine.

Loisir : Ensemble des activités éducatives, expressives, de divertissement, de développement d'habiletés, de dépassement personnel et d'accomplissement social auxquelles un individu s'adonne en dehors du cadre d'obligations ou d'objectifs professionnels.

Loisir culturel : Toute forme de loisir suscitant la participation, la créativité ou la diffusion dans les domaines des arts, de l'histoire et du patrimoine, des lettres, des sciences et de la technologie, des productions ou des œuvres qui en découlent³⁴.

Patrimoine culturel : Patrimoine qui est constitué de biens, de lieux, de paysages, de traditions et de savoirs, et qui reflète l'identité d'une société³⁵.

Politique culturelle : Document dans lequel une organisation définit les orientations qu'elle entend suivre afin de développer la vie culturelle sur son territoire.

³² Adapté de l'Office québécois de la langue française, *op. cit.*

³³ Gouvernement sur Québec, *Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs.*

³⁴ Adapté de l'Association québécoise du loisir municipal. *Vocabulaire en loisir* [en ligne], <<http://www.loisirmunicipal.qc.ca/>> (consulté en avril 2010).

³⁵ Office québécois de la langue française, *op. cit.*

Comité de travail

La politique de la culture et du patrimoine a vu le jour grâce à l'implication du milieu culturel de la MRC et de l'engagement des membres du comité de travail, soit :

- Mme Nicole Inkel, directrice générale de la MRC des Jardins-de-Napierville
- Mme Ariane Fillion, agente de développement rural à la MRC des Jardins-de-Napierville
- Mme Isabelle Ricard, représentante Hemmingford Village et Canton, Saint-Bernard-de-Lacolle et présidente Arts et Culture Hemmingford
- M. Michel Dubé, représentant Napierville, Saint-Cyprien-de-Napierville, Saint-Jacques-le-Mineur et travailleur culturel au Parc régional de Saint-Bernard-de-Lacolle
- Mme Claudine Caron-Lavigueur, représentante Sainte-Clotilde, Saint-Patrice-de-Sherrington, Saint-Édouard, coordonnatrice Apprendre en Cœur et commissaire à la Commission scolaire des Grandes Seigneuries
- Mme Gisèle Desrochers, représentante Saint-Rémi, Saint-Michel et membre fondateur de la Société d'histoire des XI
- Mme Isabelle Bouchard, consultante
- Mme Suzanne Lemieux, consultante et chargée de projet

Comité de suivi

Le comité de suivi est un groupe consultatif formé afin d'épauler la MRC au niveau de la mise en œuvre de la politique culturelle et du patrimoine.

Mandat

Essentiellement, le comité de suivi a pour mandat :

- de mobiliser le milieu afin de contribuer aux activités et projets issus de la politique culturelle;
- d'analyser les enjeux culturels régionaux et en faire rapport à la MRC;
- de conseiller la MRC quant aux priorités d'action dans lesquelles il devrait s'investir;
- d'assurer la mise en œuvre du plan d'action et de produire son renouvellement.

Composition

Chaque municipalité devrait être représentée au sein du comité de suivi : il en revient donc aux municipalités de déléguer un membre pour siéger au sein du comité.

Le comité devra être soutenu par un employé de la MRC, qui assurera la logistique des rencontres et la production des documents.

Plan d'action

Les orientations et les objectifs poursuivis par le plan d'action sont les suivants :

1. L'information, la consultation et la concertation
 - 1.1 Intégrer tous les acteurs du territoire
 - 1.2 Maintenir des interactions continues entre les intervenants
 - 1.3 Améliorer la circulation de l'information

2. Les lieux de pratique et de diffusion
 - 2.1 Rendre accessible des lieux
 - 2.2 Favoriser la tournée de spectacles et d'expositions

3. Le soutien
 - 3.1 Rendre accessibles des équipements techniques, scéniques et de l'expertise;
 - 3.2 Assurer un leadership politique du développement culturel régional;
 - 3.3 Mettre en œuvre une politique et des programmes de soutien;
 - 3.4 Rendre disponible un service permettant de connaître et d'avoir accès aux ressources du territoire;
 - 3.5 Reconnaître les artistes, les bénévoles et les travailleurs culturels;
 - 3.6 Outiller les municipalités afin de mieux soutenir le développement culturel local.

4. La promotion et la mise en valeur
 - 4.1 Développer des stratégies afin de promouvoir les arts, la culture et le patrimoine dans la MRC et à l'extérieur ainsi que l'impact d'une vie culturelle riche;
 - 4.2 Développer des outils pour faire connaître les artistes, les organismes, les activités;
 - 4.3 Faire connaître et mettre en valeur l'histoire régionale et les composantes scientifiques;
 - 4.4 Mettre en valeur les coutumes, traditions et les connaissances de la collectivité;
 - 4.5 Rendre accessible des outils assurant la protection du patrimoine.

Dans le but d'alléger la présentation du plan d'action, le lecteur voudra bien se référer aux numéros correspondants aux objectifs présentés ci-haut. *Note relative aux coûts : minime = moins de 3 000\$; moyen = de 3 000\$ à 25 000\$.*

Plan d'action

Orientations Objectifs	1			2		3						4					Responsable	Coûts associés
	1.1	1.2	1.3	2.1	2.2	3.1	3.2	3.3	3.4	3.5	3.6	4.1	4.2	4.3	4.4	4.5		
Organiser, réseauter et informer																		
Mandater une personne ressource à la MRC à titre de répondant culturel	√	√	√				√										MRC	
Former un comité culturel regroupant des représentants de chaque municipalité (élu, intervenant, artiste ou représentant du milieu scolaire)		√					√	√				√	√	√			MRC	Nul
Produire une version anglophone des documents officiels	√		√														MRC	Minime
Réaliser un événement de lancement de la politique incluant les familles et les aînés	√		√				√										MRC	Minime
Produire et diffuser un répertoire des artistes et intervenants	√	√	√							√		√	√				MRC et Comité	Prod: nul Dif: minime
Produire et diffuser un calendrier des activités saisonnières			√		√							√	√				MRC et Comité	Prod: nul Dif: minime
Produire et diffuser un répertoire des équipements et des lieux						√						√					MRC et Comité	Prod: nul Dif: minime
Effectuer une reconnaissance auprès des directions d'écoles afin de cibler leur intérêt de collaboration	√											√					MRC	Nul
Ajouter un volet «découverte du patrimoine» aux <i>Journées de la Culture</i>														√		√	Comité	Minime

Plan d'action

Orientations	1			2		3						4					Responsable	Coûts associés
	1.1	1.2	1.3	2.1	2.2	3.1	3.2	3.3	3.4	3.5	3.6	4.1	4.2	4.3	4.4	4.5		
Consolider et partager																		
Mettre en place un outil aidant les intervenants dans la recherche de financement								✓				✓	✓	✓			Comité	Minime
Accompagner les municipalités souhaitant se doter d'un comité/réseau culturel local	✓		✓										✓				Comité	nul
Réaliser un événement régional mettant en valeur les bonnes pratiques en développement culturel et de reconnaissance	✓	✓					✓			✓					✓		MRC	minime
Explorer la possibilité de collaboration avec les Commissions scolaires pour la mise en place d'une offre d'activités	✓		✓														MRC	nul
Explorer la faisabilité de produire un outil d'information culturel (virtuel ou imprimé) pour tout le territoire			✓				✓				✓		✓				MRC	nul
Effectuer une reconnaissance auprès des organismes, institutions et entreprises privées afin d'explorer la possibilité d'entente de prêts/location de locaux				✓		✓											MRC	nul
Instaurer un système de prêts d'équipement		✓		✓		✓											MRC	nul

Plan d'action

Orientations	1			2		3						4					Responsable	Coûts associés
	1.1	1.2	1.3	2.1	2.2	3.1	3.2	3.3	3.4	3.5	3.6	4.1	4.2	4.3	4.4	4.5		
Collaborer et développer																		
Positionner l'ensemble des acteurs à l'intérieur d'un événement existant ou à créer		√					√			√					√		Comité	Moyen
Mettre en place une boîte à outils pour les municipalités souhaitant soutenir leur milieu							√				√		√				MRC	Nul
Produire des protocoles d'ententes types (prêt d'équipement, location de salle, échange d'expertise, etc.)				√		√											MRC	Nul
Réaliser une évaluation de l'impact de la politique culturelle et du patrimoine							√										MRC	Nul